

Le Parcours Santé des Personnes Agées...

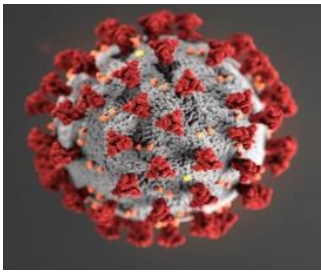
Des plateformes Covid-PA aux Equipes Parcours Santé PA En Occitanie

24 mars 2022

Mme Cendrine Blazy - Dr Christelle Voisin

DOSA – Pôle médico social – Unité Politique du Vieillissement

ARS Occitanie



Les plateformes Covid-PA nées de la crise sanitaire... le 27 mars 2020

Missions « Covid-19 » : conseil et expertise aux ESMS PA pour l'aide à une prise en charge médicale optimale dans le cadre de la Covid-19

- **Un maillage territorial de proximité couvrant l'ensemble de l'Occitanie**
 - **Un accès direct « seniorisé » gériatrique par ligne téléphonique dédiée en journée 7/7**
 - **Un partenariat étroit avec les autres acteurs/dispositifs des territoires (15, SAU, CPIAS, EMH, HAD, Soins Palliatifs, ...)**
- **Un pilotage régional par 2 plateformes Covid PA « ressources » hémi régionales portées par les CHU de Toulouse et Montpellier assurant l'harmonisation des pratiques et des recommandations liées à la Covid-19 en lien avec l'ARS**



**Un rôle essentiel dans la gestion de l'épidémie et un lien renforcé entre secteur médico social et hôpital
Une dynamique territoriale inédite au service d'une prise en charge de qualité des personnes âgées**

En 2021, les plateformes Covid PA... deviennent ...Equipes Parcours Santé PA

2 Equipes Parcours Santé PA
hémi régionales ressources
(CHU Toulouse et Montpellier)



14 Equipes Parcours
Santé PA
(+ antennes)



ESMS PA

Principe : s'appuyer sur le modèle « plateforme Covid PA » pour basculer de l'offre d'expertise « Covid-19 » à une offre globale de prise en charge médicale et développer une « démarche qualité » (Cf. résultats positifs issus de l'étude IQUARE (« Impact d'une démarche QUALité sur l'évolution des pratiques et le déclin fonctionnel des Résidents des EHPAD »))

Objectifs : Intervenir en amont de la décompensation pour éviter l'hospitalisation
Proposer des alternatives à l'hospitalisation
Organiser l'admission directe pour éviter le passage aux urgences

Fluidifier la filière

Deux axes d'action complémentaires pour un accompagnement de qualité :

- Au niveau individuel : proposer un service d'offres graduées, personnalisées à la situation de santé de la personne âgée
- Au niveau collectif : contribuer à la « démarche qualité » selon les besoins identifiés

Les Equipes Parcours Santé PA

Le public visé

Les Personnes Agées résidant en EHPAD, quel que soit leur âge

Les Personnes Agées à domicile de plus de 75 ans et bénéficiaires d'un service par un SSIAD, ou un SPASAD et/ou demeurant en résidences services et résidences autonomie (*cadre actions Covid + démarche qualité*)

Les Personnes Handicapées Vieillissantes accompagnées en MAS/FAM-EAM/EEPA (*optionnel - problématiques de santé liées au vieillissement*)

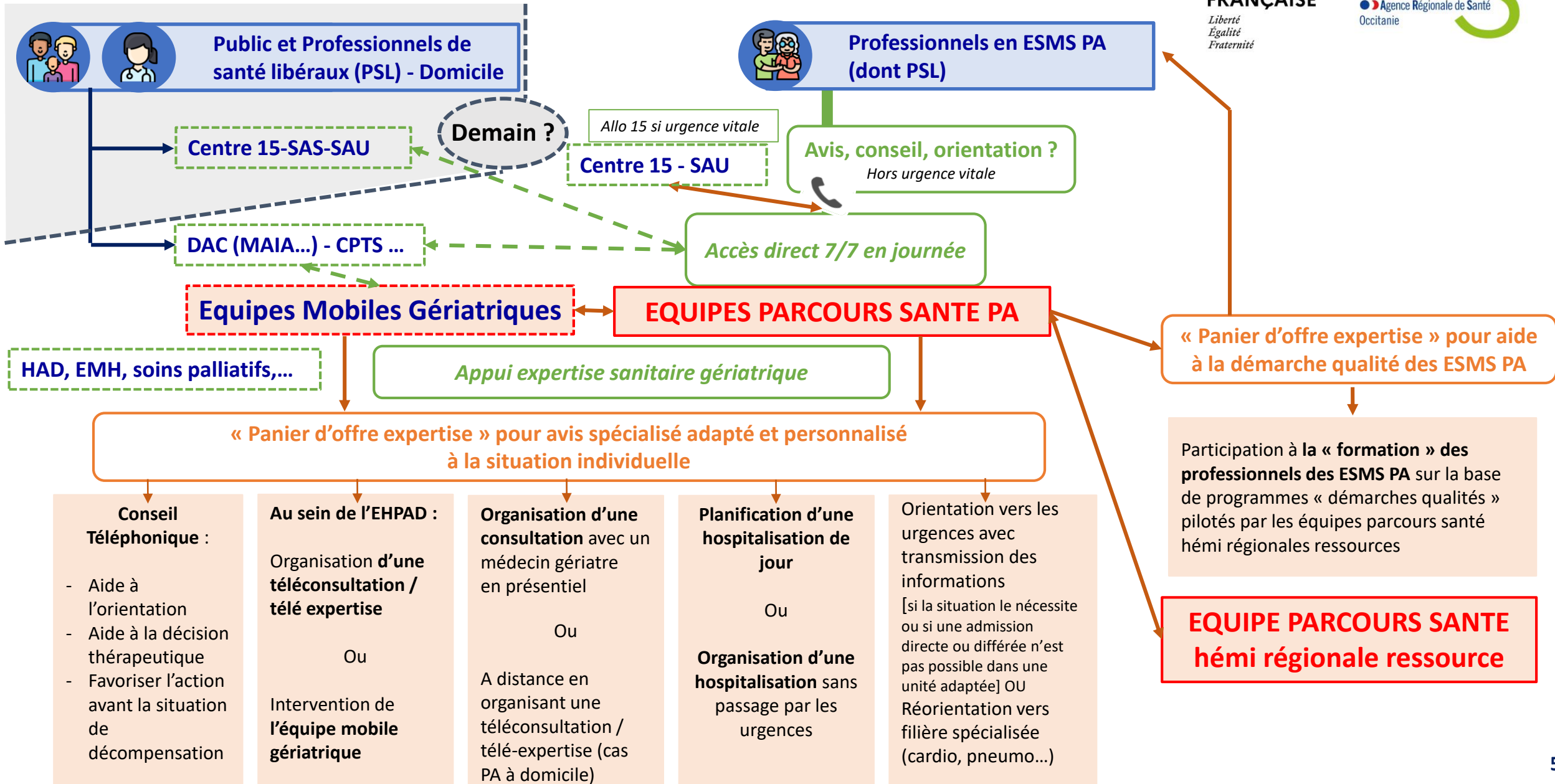
Le porteur et l'EPS PA

Le porteur de chaque EPS PA est un établissement de santé

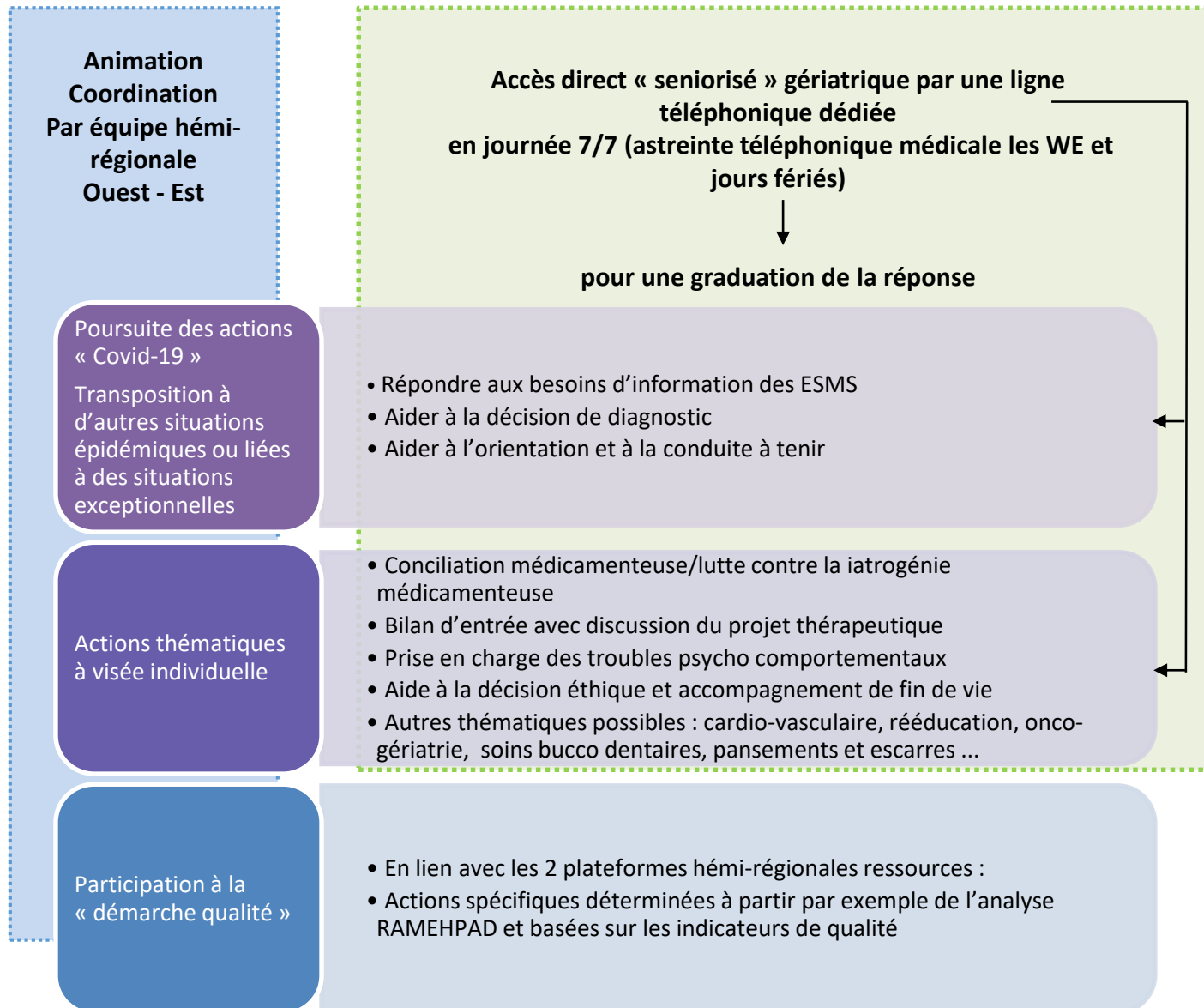
L'EPS PA = temps médical + IDE/IPA + secrétariat.

Adaptation selon ressources possibles du territoire et en complémentarité des différentes équipes mobiles intervenant sur le champ PA

Les Equipes Parcours Santé PA : l'organisation du parcours médical PA



Les Equipes Parcours Santé PA : quelques exemples d'actions



Objectifs :

**Aide à la décision,
Aide à l'organisation du
parcours de la personne
âgée
Eviter le recours aux
urgences si possible**

Les Equipes Parcours Santé PA : synthèse activité au cours du 2nd semestre 2021

Synthèse de l'activité du 2nd semestre 2021 portant sur 8 départements (70% des EHPAD): 11 (antenne Narbonne), 12, 31, 34, 46, 48, 66 et 81

4023 expertises réalisées (dont 87% pour des EHPAD – 31% ont nécessité une articulation/coordination avec d'autres acteurs)

Focus expertises pour des situations individuelles :

- **68% pour motif « Covid-19 »**
- Motifs hors covid-19 : troubles du comportement, de la mémoire, de l'alimentation et psychiatrie du sujet âgé
- Solutions apportées : [dépistage, conseil hygiène, aide au diagnostic] dans plus de la moitié des situations
puis [aide à la CAT et à l'orientation/organisation du parcours de soins]

L'expertise aurait permis d'éviter : **un passage aux urgences dans 62% des cas**, un appel au 15 dans 27% des cas, **une hospitalisation inappropriée ou évitable dans 54% des cas** et un déplacement de la personne âgée dans près de la moitié des cas

Focus sur actions collectives « Covid-19 » : 2174 (dont 88% pour des EHPAD) pour majoritairement une aide à l'application des recommandations et au suivi de leur mise en œuvre

Programme ASSURE : Démarrage des webinaires mensuels en décembre 2021 avec la thématique « **Les urgences** »

Les Equipes Parcours Santé PA : l'organisation d'une offre de prise en charge rapide et de qualité

Accès facile, rapide à l'expertise et à l'aide à la décision
&
Bénéfice de l'action « démarche qualité »



Accompagner le passage aux urgences / la réorientation vers un service spécialisé

Intervenir en amont de la décompensation pour éviter l'hospitalisation

EPS PA
Interface
ESMS / ES

Proposer des alternatives à l'hospitalisation

Organiser l'admission directe pour éviter le passage aux urgences



Structurer l'organisation des parcours, agir pour fluidifier la filière dans chaque territoire, intégrer le sujet dans la filière et en assurer le suivi

Une réponse à la mesure 28 du pilier 4 du Ségur de la Santé :
« Mettre en place une offre de prise en charge intégrée ville-hôpital-médico-social pour les personnes âgées »

“*Merci
Pour votre
Attention*”